

*Initiatives ministérielles*

Selon le rapport du gouvernement—j'aime bien la façon dont il présente les choses—les modifications—c'est-à-dire l'augmentation des tarifs—pourraient se traduire par l'abandon du service pour quelque 2 500 à 7 500 abonnés d'un océan à l'autre. Évidemment, l'abandon du service, c'est un euphémisme pour dire que votre tante n'aura plus les moyens d'avoir le téléphone. Voilà ce que cela signifie. Or, 92 p. 100 des Canadiens étaient satisfaits du service.

Je suis peut-être trop conservateur en l'occurrence, et je pense que c'est là mon problème. Quand quelque chose fonctionne bien, ou n'est pas cassé, il n'est pas utile de le réparer. Eh bien, on veut arranger le système pour que M. Rogers et ses associés de la grande entreprise qui contribuent généreusement à la caisse du Parti conservateur puissent toucher leur part. Voilà de quoi il retourne. Et qui en souffre sinon le consommateur canadien moyen?

• (1615)

Nous n'allons pas laisser renvoyer si facilement ce projet de loi au comité. Les gens veulent savoir. Des gens de Coquitlam, de Port Coquitlam et de Port Moody, dans ma circonscription, viennent me voir, et je sais que les électeurs de mon collègue du nord de l'Ontario et de mon collègue de Nanaimo viennent aussi les voir en disant: «Voyez ces factures. Le tarif de l'abonnement au câble augmente.» Je leur ai montré qu'ils pouvaient s'y opposer, qu'ils n'avaient pas à accepter les hausses de tarif, mais il ne fallait pas compter sur Rogers pour le leur dire. Leur tarif d'abonnement au câble augmente.

Et ils ajoutent: «Les tarifs des services téléphoniques augmentent, mais pas mon chèque de paye, et je paie davantage d'impôts et de taxes. Qu'est-ce qui se passe?» Je vais vous le dire, ce qui se passe. C'est pour récompenser les amis des conservateurs à la Chambre, mais ces derniers disent que c'est à cause de la mondialisation et ainsi de suite.

Il y a une raison pour laquelle nous ne devrions pas adopter le projet de loi en deuxième lecture, et elle tient à l'accord de libre-échange nord-américain, l'ALÉNA, que le gouvernement est sur le point de ratifier sans aucun véritable appui des Canadiens. Nous avons un gouvernement très intelligent, n'est-ce pas? Le Canada ne trouve fondamentalement pas son compte dans l'Accord de libre-échange à cause des pertes d'emplois. Or,

que fait le gouvernement? Il s'empresse d'en conclure un autre avec le Mexique. Il faut vraiment être intelligent pour faire pareille chose, mais c'est ce que le gouvernement propose de faire.

L'accord de libre-échange nord-américain donnerait aux entreprises étrangères accès et recours aux réseaux et services canadiens de transport des télécommunications «suivant des modalités et à des conditions raisonnables et non discriminatoires». Je répète, des modalités et des conditions raisonnables et non discriminatoires. Je m'inquiète quand je vois une phrase comme celle-là. Autrement dit, suivant des modalités et à des conditions non moins favorables que celles qui s'appliquent à l'égard des entreprises canadiennes.

Mais le chapitre va beaucoup plus loin pour limiter les modalités et les conditions que le Canada pourra imposer à l'avenir. Voici le hic. Plus particulièrement, les législateurs devront veiller à ce que les tarifs exigés pour les services téléphoniques reflètent les coûts «directement liés à la prestation de ces services». Même si, dans le cadre de l'ALÉNA, l'interfinancement des services téléphoniques existants pourra continuer, nous ne pourrons pas exiger que les revendeurs paient les contributions nécessaires pour soutenir le service universel.

Ce projet de loi ne contribue en rien à empêcher l'élimination progressive de l'interfinancement. En fait, le projet de loi encourage la déréglementation, indépendamment de ses effets sur les consommateurs et la petite entreprise du Canada. Cela va même plus loin, car l'accord de libre-échange empêchera tout gouvernement progressiste futur, susceptible d'être élu pour diriger le pays, de faire des changements pour défendre le consommateur canadien.

Nous avons besoin d'un système qui porte attention à l'universalité des services, qui fasse que le Canadien moyen—nous avons un grand pays, très septentrional et il faut servir les gens isolés dans le Nord et les campagnes—continue d'avoir accès aux communications à un coût aussi bas que possible.

Par ailleurs nous devons aider nos grandes sociétés, comme B.C. Tel et Bell, à soutenir la concurrence sur la scène internationale, là où cela compte vraiment pour le Canada. C'est la base d'une politique des communications différente de celle des conservateurs, et c'est pour cela que le Nouveau Parti démocratique ne peut appuyer ce projet de loi.